

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la délibération
15	15	12

Séance extraordinaire du Mercredi 06 Février 2013

Date de la convocation : 01/02/2013

Affichage du 11/02/2013  
Au 12/03/2013

L'an deux mil treize et le mercredi six février à 19 h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques KAISER : **Maire**

**Présents** : Jocelyne KAHL, Christine BOUCHE, Bernard KALCH, Yannick EON, Jean-Marc NOBLET, Gérard LEVY, Fabrice TISSERAND, José EXTREMERA, Pascale RIEDINGER, Jean-Luc BURCKEL, Pascal DIEMER.

**Absents excusés** : Philippe KULLMANN, Alain KRUMENACKER, Christine HEITZMANN.

Ordre du jour	
Numéro et objet de la délibération	
01	Demande de subvention D.E.T.R. pour la mise en place d'un périscolaire
02	Demande de subvention auprès du Sénateur Jean-Louis MASSON pour la mise en place d'un périscolaire
03	Demande de subvention auprès du Député Alain MARTY pour l'aménagement de la voirie et création d'un parking dans la Rue de la Paix
04	Demande de subvention auprès du Sénateur Jean-Marc TODESCHINI pour l'aménagement de la voirie (1 <sup>ère</sup> tranche) de la Rue des Vergers
05	Subventions 2013
06	Prises en charge des manifestations communales
07	Prise en charge des cloches de l'église
08	Rythmes scolaires : reporté
09	Transfert de la compétence «assainissement» au Syndicat des Eaux de Wintersbourg : reporté
10	Divers et communications

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 03 OCTOBRE 2012

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

/

Objet de la délibération
-----------------------------

### N° - 01 DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. POUR LA MISE EN PLACE D'UN PERISCOLAIRE :

Pour répondre aux exigences de nombreuses familles, qui expriment un besoin d'accueil garantissant la sécurité physique, morale et affective de leur enfant, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une structure «périscolaire», au 1<sup>er</sup> étage de l'école primaire sise n° 43 Grand'rue.

Cette prise en charge éducative contribuera au développement de la vie locale, au renforcement des liens sociaux, à une amélioration de la qualité de vie et permettra de créer des emplois.

Ce dispositif est pour l'école un élément favorable à sa pérennité, surtout dans notre commune rurale. Par ailleurs, ce service public facilitera la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les temps périscolaires contribuent à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.

Pour ces motifs, le Maire propose et soumet au Conseil Municipal ce projet.

- Société INTERDECOR pour les sanitaires à 2 703,00 € HT, soit 3 232,79 € TTC.
- Société GM pour le matériel informatique à 832,00 € HT, soit 995,07 € TTC
- Société CAMIF pour le mobilier à 3 609,83 € HT, soit 4 317,36 € TTC.
- Société CHAUFF'EAU pour les travaux sanitaires à 4 598,58 € HT, soit 5 499,90 € TTC
- Société TEUTSCH pour la cuisine à 6 295,54 € HT, soit 6 920,00 € TTC
- Société HENRI JULIEN pour les ustensiles de cuisine à 205,54 € HT, soit 263,53 € T.T.C
- Travaux en régie pour un montant de 5 000,00 € HT, soit 5 980,00 € TTC

Soit un total H.T de : 23 244,49 €

Soit un total T.T.C. de : 27 208,65 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **S'ENGAGE** à couvrir dès 2013, la partie à la charge de la commune comme suit :

COUT TOTAL H.T.	23 244,49 €
COUT TOTAL T.T.C	27 208,65 €
Subvention D.E.T.R. si obtention : 35 %	8 135,57 €
Subvention de la CAF escomptée :	7 000,00 €
Subvention parlementaire escomptée :	1 000,00 €
Récupération de la T.V.A. : 15,482 % sur le montant TTC	4 212,44 €
Soit à la charge de la commune si subventions notifiées	6 860,64 €
A payer sur les fonds libres par inscription au budget 2013	27 208,65 €

- **SOLLICITE** la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
- **CHARGE** le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

/

Objet de la délibération

**02 - DEMANDE DE SUBVENTION PARLEMENTAIRE AUPRES DE M. MASSON POUR LA MISE EN PLACE D'UN PERISCOLAIRE :**

Pour répondre aux exigences de nombreuses familles, qui expriment un besoin d'accueil garantissant la sécurité physique, morale et affective de leur enfant, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une structure «périscolaire», au 1<sup>er</sup> étage de l'école primaire sise n° 43 Grand'rue.

Cette prise en charge éducative contribuera au développement de la vie locale, au renforcement des liens sociaux, à une amélioration de la qualité de vie et permettra de créer des emplois.

Ce dispositif est pour l'école un élément favorable à sa pérennité, surtout dans notre commune rurale. Par ailleurs, ce service public facilitera la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les temps périscolaires contribuent à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.

Pour ces motifs, le Maire propose et soumet au Conseil Municipal ce projet.

- Société INTERDECOR pour les sanitaires à 2 703,00 € HT, soit 3 232,79 € TTC.
- Société GM pour le matériel informatique à 832,00 € HT, soit 995,07 € TTC
- Société CAMIF pour le mobilier à 3 609,83 € HT, soit 4 317,36 € TTC.
- Société CHAUFF'EAU pour les travaux sanitaires à 4 598,58 € HT, soit 5 499,90 € TTC
- Société TEUTSCH pour la cuisine à 6 295,54 € HT, soit 6 920,00 € TTC
- Société HENRI JULIEN pour les ustensiles de cuisine à 205,54 € HT, soit 263,53 € T.T.C
- Travaux en régie pour un montant de 5 000,00 € HT, soit 5 980,00 € TTC

Soit un total H.T de : 23 244,49 €

Soit un total T.T.C. de : 27 208,65 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **S'ENGAGE** à couvrir dès 2013, la partie à la charge de la commune comme suit :

COUT TOTAL H.T.	23 244,49 €
COUT TOTAL T.T.C	27 208,65 €
Subvention de la CAF escomptée :	7 000,00 €
Récupération de la T.V.A. : 15,482 % sur le montant TTC	4 212,44 €
Soit à la charge de la commune si subventions notifiées	15 996,21 €
A payer sur les fonds libres par inscription au budget 2013	27 208,65 €

- **SOLLICITE** une subvention auprès du Sénateur MASSON
- **CHARGE** le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

/

Objet de la  
délibération

**N° 03 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE M. LE DEPUTE MARTY POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU CIMETIERE :**

Le Maire soumet au conseil municipal le projet relatif à l'aménagement de la voirie et la création d'un parking sur la place du cimetière dans la rue de la Paix.

Le montant du devis de la société «STRUBEL» de HARTZVILLER s'élève à :

✚ 54 105,75 € H.T., soit 64 710,48 € TTC. pour l'aménagement ;

✚ 35 000,00 € H.T., soit 41 860,00 € pour la création d'un parking ;

Soit un total H.T. de 89 105,75 € et 106 570,48 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **S'ENGAGE** à couvrir dès 2013, la partie à la charge de la commune
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Député Alain MARTY
- **CHARGE** le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

/

Objet de la  
délibération**N° 04 - DEMANDE DE SUBVENTION PARLEMENTAIRE AUPRES DE M. TODESCHINI POUR L'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE RUE DES VERGERS (1<sup>ère</sup> tranche) :**

Le Maire soumet au conseil municipal le projet relatif à l'aménagement de la voirie (1<sup>ère</sup> tranche) dans la rue des Vergers.

Le montant du devis de la société «STRUBEL» de HARTZVILLER s'élève à :

71 536,00 € H.T., soit 85 557,06 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **S'ENGAGE** à couvrir dès 2013, la partie à la charge de la commune
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Sénateur Jean-Marc TODESCHINI
- **CHARGE** le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

/

Objet de la  
délibération**N° 05 - SUBVENTIONS 2013 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes pour l'année 2013.

Amicale des Sapeurs-Pompiers	600,00 €
Association des donateurs de sang bénévoles	100,00 €
Club Vosgien	50,00 €
A.S.H.	1000,00 €
Prévention routière	50,00 €
Souvenir Français	30,00 €
DIVERS	1170,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 000,00 €</b>

Les crédits nécessaires seront prévus au compte 6574 du budget primitif de l'exercice 2013.

/

Objet de la  
délibération**N° 06 - PRISE EN CHARGE DES MANIFESTATIONS COMMUNALES :**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide, de prendre en charge des différentes manifestations communales, à savoir :

- La cérémonie des vœux du maire
- Les réunions des conseils d'école
- La gerbe du 11 novembre
- Les sachets friandises de la saint Nicolas
- Le repas des seniors
- Les inaugurations des équipements et des bâtiments communaux

Autorise le Maire à signer les pièces à intervenir

/

Objet de la  
délibération**N° 07 - PRISE EN CHARGE DU REMPLACEMENT DES CLOCHES DE L'EGLISE :**

Le Conseil de Fabrique n'ayant pas les moyens financiers pour payer les travaux de remplacement de battants des cloches de l'église paroissiale, le Conseil Municipal, à après en avoir délibéré, par 11 voix pour et une abstention :

- décide de prendre en charge ces travaux,
- approuve le devis de l'entreprise BODET de TREMENTINES pour un montant de 2 467,00 € HT, soit un TTC de 2 950,53 €,

- donne tous pouvoirs au Maire à l'effet de faire effectuer ces travaux et payer la facture en résultant.

/

Objet de la  
délibérationN° 08 - RYTHMES SCOLAIRES : REPORTE

/

Objet de la  
délibérationN° 09 TRANSFERT DE COMPETENCE «ASSAINISSEMENT» AU SYNDICAT DES  
EAUX DE WINTERSBOURG : REPORTE

/

Divers et communications :

1. **Stationnement de bus** : Le maire donne lecture de la lettre de Mme. Françoise BOLLINGER, chauffeur de bus, demandant à la commune de bien vouloir combler les «nids de poule» du parking sis Rue du Stade, spécialement aménagé pour les poids lourds.
2. **Stationnement école primaire** : Il est donné lecture d'un courrier anonyme qui déplore le stationnement de véhicules sur les trottoirs devant l'école primaire, ne facilitant pas le passage du bus scolaire, et mettant en danger les piétons.
3. **Lettres du Député Nathalie GRIESBECK** : Le maire donne lecture de deux courriers de la députée européenne nous remerciant et nous félicitant sur la rédaction de notre bulletin municipal.
4. **Centre Hospitalier de Sarrebourg** : les élus sont informés sur la situation de l'hôpital par lecture du courrier des syndicats en date du 29 janvier 2013
5. **Rythmes scolaires** : Le Maire déplore qu'aucune réunion n'ait encore eu lieu afin de discuter amplement sur ce sujet.
6. **Repas des seniors et cérémonie des vœux du maire** : Le cout du repas des seniors du 21 octobre 2012 s'est élevé à 2 100,91 € et celui de la cérémonie des vœux du maire du 14 janvier 2013 de 979,76 €

La séance a été levée à 21 heures 15.

**EMARGEMENTS**

KAISER Jean-Jacques, Maire :	KAHL Jocelyne, 1 <sup>ère</sup> Adjointe :	BOUCHÉ Christine, 2 <sup>ème</sup> Adjointe :
KALCH Bernard, 3 <sup>ème</sup> Adjoint :	KULLMANN Philippe, 4 <sup>ème</sup> Adjoint : Absent excusé	BURCKEL Jean-Luc, Conseiller :
EON Yannick, Conseiller :	LEVY Gérard, Conseiller :	RIEDINGER Pascale, Conseillère :
TISSERAND Fabrice, Conseiller :	EXTREMERA José : Conseiller	DIEMER Pascal, Conseiller :
KRUMENACKER Alain, Conseiller : Absent excusé	HEITZMANN Christine, Conseillère : Absente excusée	NOBLET Jean-Marc, Conseiller :

